

86/32 du 14/I/86

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI,  
LE LA REFORTE DE LA FONCTION PU-  
BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT.  
-----

DECRET N° \_\_\_\_\_/MTERFPSS.DGFP.DGPCE.  
Portant intégration et nomination de  
Monsieur DIABANGOUAYA Maurice dans les  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I du  
Corps des chercheurs et Techniciens de  
Recherche du Personnel de la Recherche  
Scientifique.

-----  
LE PREMIER MINISTRE,  
-----



(/ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'or-  
donnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions  
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-  
tionnaires ;

(/u le décret 82/842 du 16.9.82 fixant le statut particulier  
du Personnel de la Recherche Scientifique ;

(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisa-  
tion des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et  
hiérarchies des créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général  
des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans  
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les  
fonctionnaires stagiaires notamment en ses article 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglémentant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux  
nominations intégrations, reconstitutions de carrière de reclassement ;

(/u le décret n° 85/1423 du 7/12/85 portant nomination du  
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 85/1434 du 17/12/85 portant organisation des  
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'ap-  
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions  
des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.84 au décret n° 84/858  
du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Protocole d'Accord du  
du 27.8.85 (Page 2)

(/u le procès verbal de la Réunion du Conseil Scientifique  
du 27.8.85 (Page 2)

(/u la lettre n° 0659/DGRST-85 du 23.9.85 du Directeur  
Général de la Recherche Scientifique et Technique transmettant le dossier  
de candidature constitué par l'intéressé ;

DECRET :

ARRET

.../...

D.G.B.



D.C.F.



AE

ARTICLE 1<sup>er</sup>: En application des dispositions du décret n° 82/842 du 16.9.82 sus-visé, Monsieur DIABANGOUAYA Maurice, né le 8 Juillet 1956 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Etudes Approfondies d'Entomologie, obtenu à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris 6 (France) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique et nommé au grade d'Attaché de Recherche Stagiaire indice 790.

ARTICLE 2: L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Recherche Scientifique.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 14 JANVIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.

Ange Edouard POUNGUI.

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGFP/DGPCE.....3
- DGFP/BST.....1
- DGB.....3
- DCF.....1
- MRS.....2
- DGRST.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGGM/BC.....2.-